



COMITE DIRECTEUR n°4 (2020 – 2024)

Procès-verbal du lundi 19 juillet 2021

Réunion plénière du 19 juillet 2021

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Michel ADIN, Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Sébastien BOIE, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, David GROUD, Olivier LHERMITE, Stéphanie MATHEY, Didier SENECHAL, Willy WATRIN.

Excusés : Younès ACHOURI, Elise BUSSAGLIA, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Brahim FOUZARI, Christian GILLES, Magali GOFFETTE.

Assistent : Alexandre BROUTOT (Directeur), Benoit CHAPPE (Responsable Compétitions), Maximilien FRADIN (CTR), Freddy LEFORT (CTD DAP) Jean Claude ROYER (Président CDA).

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette toute première réunion de la saison 2021/2022.

- Félicitations à Stanislas BOREL pour l'obtention de son BMF apprentissage.
- Hommage à Jacquy FRANCCQ, Dirigeant du RC NOUZONVILLE.

2. - Approbation PV du Comité Directeur N°3

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 22/05/2021 est validé à l'unanimité des membres présents.

3. – Prochaine Assemblée Générale du District 08

La prochaine Assemblée Générale du District des Ardennes de Football aura lieu le vendredi 29 octobre 2021.

Elle sera consacrée à la présentation et à la validation des comptes de la saison 2020/2021 et à la remise des récompenses fédérales.

Pour cette AG, nous devrions avoir la présence de Madame Laura GEORGES, Secrétaire Générale de la FFF. Un temps d'échange avec les clubs sera mis à l'ordre du jour.

4. – Calendrier Général et Groupes Championnat Séniors H

Benoit CHAPPE, Responsable des Compétitions présente aux membres du Comité Directeur le calendrier prévisionnel ainsi que la composition des groupes D1, D2 et D3 du championnat Seniors H organisé par le District des Ardennes de Football.

Pour ce qui est du calendrier prévisionnel des compétitions départementales Seniors H, ce dernier est venu comme chaque année se greffer à celui de la Ligue du Grand Est de Football. Il sera publié en date du 22 juillet 2021 sur notre site.

Concernant la composition des groupes, il a surtout été question de réglementation. A cet effet, nous avons pris acte de la décision du COMEX en date du 06 mai 2021 qui stipule que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sauf exception (fusion, forfait général, incohérence géographique suite à un mouvement d'équipes) et dont voici l'extrait :

« V. Affaires juridiques

– 5) *Décision relative aux conséquences de la « saison blanche » sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux*

Championnats

1. Composition des championnats

La décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserve des points 2 et 4 ci-dessous. Il est toutefois précisé que si une équipe a fait l'objet en 2020/2021 d'une décision remettant en cause, pour quelque motif que ce soit, son maintien dans la poule (notamment : forfait général, mise hors compétitions, exclusion, rétrogradation...etc.), alors cette décision devra être appliquée et l'équipe en question repartira donc en 2021/2022, a minima, dans la division immédiatement inférieure à celle dans laquelle elle évoluait en saison 2020/2021.

2. Vacances

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020. »

Lors de la période d'engagement démarrée au 14 juin 2021, nous avons enregistré la mise en inactivité de l'équipe du FC ISSANCOURT 1 et de MESSINCOURT AS 1, qui évoluaient toutes deux en Championnat Départemental 3.

Afin de combler les places vacantes, et comme précisé au point 2 ci-dessus, il a été fait application des critères d'accession établis par le COMEX, basés sur le classement final de la saison 2019/2020.

Ainsi, les équipes de TERRON FC 1 (quatrième meilleur 2eme de CD4) et LUMES AS 2 (meilleur 3eme de CD4) se sont vus proposées, et ont acceptés, d'évoluer en CD3 pour la saison 2021/2022.

Suite à cette présentation et à ces explications, le calendrier prévisionnel ainsi que la composition des groupes D1, D2 et D3 du championnat Séniors Homme pour la saison 2021/2022 sont validés à l'unanimité par le Comité Directeur.

Pour les groupes de D4, décision a été prise de prolonger la campagne d'engagement jusqu'au 15 août 2021 afin de pouvoir les compléter avec d'éventuelles nouvelles équipes. Les groupes seront réalisés dans la semaine qui suivra.

5. – Journée d'accueil Foot Animation

Suite aux propositions de Christian GILLES (Président de la Commission Foot Animation et Réduit), et de Freddy LEFORT (CTD DAP), le Comité Directeur valide à l'unanimité le programme suivant pour les prochaines Rentrés du Football d'Animation :

- Rentrée du Foot U11 => samedi 11 septembre 2021
- Rentrée du Foot U9 => samedi 18 septembre 2021
- Rentrée du Foot U7 => samedi 25 septembre 2021

Celles-ci se dérouleront sur toute une journée, de 9H30 à 16H30.

Pour chacun de ces samedis, il y aura 4 sites par secteur géographique. Chaque site devrait accueillir entre 20 et 30 équipes en fonction de la catégorie.

- Pour les rentrées du Foot U11, les 4 sites sélectionnés sont : ATTIGNY, DOUZY, NORD ARDENNES et VILLERS SEMEUSE.

Ces 4 sites ont été soumis et retenus par le Comité Directeur suite au PV de la Commission des Jeunes en date du 16 avril 2020 où il avait été proposé que les clubs de DOUZY, VILLERS SEMEUSE, NORD ARDENNES et ATTIGNY soient prioritaires pour recevoir une Rentrée du Foot lors de la saison 2021-2022.

- Pour les rentrées du Foot U9, les 4 sites sélectionnés sont : BLAGNY CARIGNAN, BOGNY, HAYBES et RETHEL.
- Pour les Rentrées du Foot U7, les 4 sites sélectionnés sont : BAZEILLES, CHATEAU PORCIEN, LES AYVELLES et ROCROI.

L'ensemble de ces lieux d'accueil sont sous réserve et soumis à la validation définitive des clubs sélectionnés.

Ces derniers devront par ailleurs respecter les prérequis suivants :

- disposer d'une sono et d'un podium
- de proposer des terrains équipés de but mobile homologués et fixés afin d'éviter tout risque de basculement et des tracages conformes pour ces journées.
- de pouvoir assurer l'arbitrage pour la durée de la journée d'accueil.
- d'identifier à minima des responsables Covid et sécurité.

Les engagements des équipes de Foot d'Animation se terminant au 15 août 2021, l'ensemble de la programmation de ces journées sera fait à la fin de ce même mois.

6. – Point Sanitaire COVID-19

Depuis le 1er juillet 2021, un certain nombre de restrictions ont été allégées, voire levées dans la plupart des secteurs d'activités, notamment pour le football.

Le ministère des Sports a publié un nouveau Tableau des mesures sanitaires pour le sport au 07 juillet 2021.

Parmi les mesures annoncées, la pratique avec contact est désormais à nouveau autorisée pour l'ensemble des pratiquants, mineurs et majeurs, dans le respect des protocoles. Les vestiaires collectifs sont accessibles pour tous les publics.

Néanmoins, avec l'apparition du Pass Sanitaire, de nouvelles mesures vont être mises en place.

Nous ferons en sorte d'informer nos clubs du mieux que possible, au fur et à mesure des annonces gouvernementales, et de communiquer toutes les déclinaisons opérationnelles en lien avec notre activité.

Nous en profitons pour rappeler aux clubs l'importance de rester proches de leur municipalité et des services de l'état afin d'avoir les informations officielles et de fait applicables.

7. – Point finances

- Cabinet d'expert-comptable

Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité de se séparer des services du Cabinet Comptable à compter de la saison 2021 – 2022.

Il a été décidé de recentrer ce dossier au sein du District, les paies et le social seront assurés par le service comptabilité sous contrôle du Directeur.

- Dossier Fonds Exceptionnel District 08

A ce jour, 20 dossiers sont arrivés au siège. La clôture de cette action est fixée au 20 août 2021.

- Crédit Agricole

Ce lundi matin, Alexandre BROUTOT a participé à une visio-conférence avec ses homologues de l'Aisne et de la Marne.

Durant celle dernière, les représentants du Crédit Agricole ont annoncé qu'une aide financière serait versée à ces 3 Districts afin de les accompagner dans la relance de la pratique à la rentrée.

Nous les remercions grandement pour ce geste qui vient compléter les moyens déjà mis en œuvre par nos services.

8. – Divers

- Evènements Footgolf

Après une journée découverte qui avait accueilli une quarantaine de personnes, le District a organisé au Golf des Poursaudes, une journée Footgolf qui a eu lieu le samedi 17 juillet. Cette journée a rencontré un vif succès puisque plus de 50 joueurs ont répondu à l'invitation. Demain mardi 20, un rassemblement avec les Centres Sociaux, les IME, etc... aura lieu au même endroit.

- Football Féminin

Le District a répondu favorablement pour relayer la présentation du match de Gala organisé par l'OCNA en date du 23 août au stade du Petit Bois opposant le Stade de REIMS à FLEURY MEROGIS, ces 2 équipes participant au championnat de D1F Arkema.

Le District par le biais de son CTD organisera une animation à la mi-temps.

- Championnat à 11 Séniors F

Les clubs du District ont été sondés pour la création d'un éventuel championnat Féminin à 11. Seul 2 clubs sont intéressés. Suite à ce retour, le Président a contacté son homologue du District Marne où la même démarche a été entreprise, il s'avère que 6 clubs 51 sont intéressés.

Il a été décidé de ne pas s'opposer à la participation des 2 équipes Ardennaises (CSSA et RETHEL SF) dans ce championnat qui sera géré par le District Marne.

- Féminisation

Il a été demandé que la Commission Féminisation se réunisse dans l'optique de pouvoir monter des opérations pour le mois de septembre sachant que la FFF a décidé que septembre serait le mois du Football Féminin. Freddy LEFORT se charge de contacter les membres afin d'organiser la réunion avant fin juillet.

- Arbitrage

Suite à la période COVID 19 et son confinement, la CDA 08 a mis en place des examens de maintien des connaissances par voie électronique.

Il est demandé au Comité Directeur de valider une modification au Règlement Intérieur de la CDA prenant en compte des sanctions pour les arbitres ne participant pas à ses contrôles de maintien des connaissances des lois du jeu IFAB.

Le 2^{ème} point concerne une proposition d'augmentation des frais d'arbitrage en alignement sur la LGEF.

Le Président considérant qu'avant de valider ce dossier, il y a lieu de le présenter en Commission des Finances pour proposition. Il est demandé à Sébastien BOIE, Trésorier Général de réunir sa commission et d'inviter le Président de la CDA.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

Guy ANDRE, président

Alexandre BROUTOT, secrétaire de séance

Handwritten signature of Guy ANDRE in black ink.Handwritten signature of Alexandre BROUTOT in black ink.